

République Française  
Département SEINE ET MARNE  
**BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX**

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30/09/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
52	35	52

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 52
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 30 Septembre à 18:42, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur POTEAU Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers le 24/09/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes et publiés sur le site internet de la CCBRC le 24/09/2024.

**Présents** : M. POTEAU Christian, Président, Mmes : BALLABENE Sandra (en visioconférence), BOISGONTIER Béatrice, DUMENIL Stéphanie (en visioconférence), DUTRIAX Nathalie (en visioconférence), LUCZAK Daisy, MOTHRE Béatrice, NINERAILLES Brigitte, PONSARDIN Catherine, TORCOL Patricia, VAROQUI Geneviève, VIBERT Nicole, VIEIRA Patricia, MM : BARBERI Serge, BELFIORE Elio, BETTENCOURT François, CALVET Jean, CAMEK Julien (en visioconférence), CASEAUX Hubert (en visioconférence), CHANUSSOT Jean-Marc, GAUTHIER Alain, GROSLEVIN Gilles, JAROSSAY Gilbert (en visioconférence), JEANNIN Hervé (en visioconférence), JULLEMIER Jean-Luc, MEDEIROS Manuel, MOTTE Patrice (en visioconférence), POIRIER Daniel (en visioconférence), ROMAIN Emilien (en visioconférence), ROSSIGNEUX Gilles, SAINT-JALMES Patrice, SAOUT Louis Marie (en visioconférence), VENANZUOLA François (en visioconférence), VIGIER Mathias, WOCHENMAYER Jonathan  
Suppléant(s) : GAUTHIER Alain (de Mme SALAZAR Joëlle), JULLEMIER Jean-Luc (de Mme HELLIAS Aline)

Absent(s) ayant donné procuration : Mme TAMATA-VARIN Marième à M. GROSLEVIN Gilles, MM : ANTHOINE Emmanuel à M. VENANZUOLA François, NESTEL Gilles à M. CASEAUX Hubert, PRIoux Pierre-François à M. VIGIER Mathias, RACINE Pierre à M. MEDEIROS Manuel, THIÉRIOT Jean-Louis à M. POTEAU Christian

Absent(s) : Mmes : BARRES Fabienne, DESNOYERS Monique, GIRAULT Muriel, HELLIAS Aline, KUBIAK Françoise, PASQUET Hélène, SALAZAR Joëlle, MM : CHAMPIN Gérard, GERMAIN Jean-Luc, GUECHATI Amin, LAGÜES-BAGET Yves, REMOND Bruno, ROUSSELET Gérard

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme VAROQUI Geneviève

**2024\_93 – Approbation du montant des travaux de mise en conformité des branchements d'assainissement de particuliers en domaine privé - Commune de Machault**

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Vice-Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de la CCBRC, et notamment sa compétence Assainissement,

**Vu** les conditions d'aide financière de l'Agence de l'eau dans le cadre du 11<sup>ème</sup> programme « eau et climat » 2019-2024,

**Vu** la fiche technique « branchement en domaine privé » et sa partie « pièces à fournir lors de la demande d'aide »,

**Considérant** que des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement sont prévus dans les rues « des trois maillets », « de Champagne », « de Villiers », « du champ fleuri », « du vieux Pré » sur la Commune de Machault,

**Considérant** que les travaux de mise en conformité des branchements d'assainissement de particuliers en domaine privé peuvent bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau et qu'ils seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage publique,

**Considérant** qu'il convient, pour bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau, de fournir une délibération approuvant le montant retenu des travaux à réaliser en domaine privé,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Communautaire :

**AUTORISE** le Président à engager les travaux de raccordement à l'assainissement collectif en domaine privé sur la Commune de Machault pour un montant total de 350.244 € TTC et en approuve le montant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
Au Châtelet-en-Brie, le 01/10/2024  
Le Président,  
Christian POTEAU

Le Secrétaire de séance,  
Mme VAROQUI Geneviève



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de 2 mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet conformément à l'article L.231-4 du code des relations entre le public et l'administration. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois. La saisine du Tribunal Administratif peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

## Assainissement

### hors convention de mandat de l'agence de l'eau Seine-Normandie

*Demande d'aide financière pour mise en conformité des branchements de particuliers en domaine privé*

#### CONTEXTE DE L'OPÉRATION

Les travaux sur les branchements des particuliers portent sur :

- création suite à une extension de réseau
- mise en conformité suite à :
  - une étude diagnostic du réseau existant
  - une mise en séparatif d'un réseau unitaire

La maîtrise d'ouvrage des études et travaux est-elle :

- déléguée à une collectivité publique** (la collectivité passe un marché public pour intervenir chez l'ensemble des particuliers concernés)
- privée** (chaque particulier fait appel au prestataire de son choix après consultation de plusieurs prestataires, bureau d'études et entreprises)

#### NATURE DES TRAVAUX

Attention : l'agence de l'eau Seine-Normandie n'intervient que sur la pollution existante. Les logements neufs sont donc exclus. Exemple d'informations à recueillir dans un tableau de type Excel.

**Ce tableau doit être téléchargé, complété et fourni en version informatique à l'agence.**

Nom du tableau à télécharger : *Opération de mise en conformité de branchements des particuliers (hors convention de mandat de l'agence de l'eau Seine-Normandie)*

Les travaux sur branchements privés sont-ils conduits sous maîtrise d'ouvrage publique ou privée?

											TOTAL	0 €	0 €	0 €	0 €
NOM	Adresse	Date de signature de la convention de mandat entre la collectivité et le particulier (format xcalyy:20zz)	Type d'habitat (maison = 0 immeuble ou bât. public = 1)	Nb d'EH raccordés	Motif des travaux	Déconnexion EP à la parcelle (0/1)	Devis entreprise (€ TTC)	Coût maîtrise d'œuvre (€ TTC)	Coût divers : huisier, SP5... (€ TTC)	Coût total travaux (hors études) (€ TTC) <small>REMPLISSAGE AUTOMATIQUE!</small>	Remarques				
										0					
										0					
										0					
										0					
										0					
										0					
										0					

## PIÈCES À FOURNIR LORS DE LA DEMANDE D'AIDE

L'agence de l'eau se réserve le droit de demander des pièces complémentaires lors de l'instruction du dossier.

### Une délibération

1- Si la collectivité est maître d'ouvrage des travaux :

- approuvant les travaux pour un montant retenu de 433 389 € TTC
- le contexte général (dont l'état d'avancement des démarches administratives liées au projet de travaux)

2- Si la collectivité n'est pas maître d'ouvrage des travaux :

- demandant les aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie pour les riverains

### Un mémoire explicatif précisant notamment :

- les objectifs du projet
- le contexte général (dont l'état d'avancement des démarches administratives liées au projet de travaux)

### Un plan de situation et un plan à échelle cadastrale précisant les voiries, propriétaires et branchements

### En cas de maîtrise d'ouvrage publique :

- les propositions techniques et financières des entreprises retenues pour la maîtrise d'œuvre et les travaux de réhabilitation
- le règlement de l'appel d'offres

Les essais de réception doivent être conformes aux spécifications de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

### Le tableau récapitulatif des travaux de branchements en format Excel

## PIÈCES À METTRE A DISPOSITION DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

(la collectivité les collecte mais ne les envoie pas à l'agence au moment de la demande d'aide)

### Les conventions particuliers/collectivité portant sur la réalisation des travaux et le financement de l'opération

### Les études préalables sont mises à dispositions du chargé d'opération, si nécessaire

Elles concernent pour chaque branchement :

- Un ou plusieurs plans détails de l'existant, du projet de réhabilitation
- Un avant-projet détaillé
- Un devis estimatif détaillé

### En cas de maîtrise d'ouvrage publique, le CCTP du DCE TRAVAUX (dossier de consultation des entreprises)



FICHE TECHNIQUE  
Branchement en domaine privé

### Assainissement collectif

Opération de mise en conformité de branchements des particuliers  
(hors convention de mandat de l'agence de l'eau Seine-Normandie)

1

TOTAL	350 244 €	83 145 €	0 €	433 389 €
-------	-----------	----------	-----	-----------

	Adresse	Date de signature de la convention de mandat entre la collectivité et le particulier (format xxx/yy/zzzz)	Type d'habitat (maison = 0 Immeuble ou bât public = 1)	Nb d'EH recotés	Motif des travaux	Déconnexion EP à la parcelle (0/1)	Devie entreprise (€ TTC)	Coût maîtrise d'œuvre (€ TTC)	Coût divers : huisserie, SPs... (€ TTC)	Coût total travaux (hors études) (€ TTC) REMPLISSAGE AUTOMATIQUE	Remarques
1	1 RUE DE CHAMPAGNE	02/08/2024	0	0	Suppression ANC	0	3 566,40	1 187,79		4754	
2	1A RUE DE CHAMPAGNE	04/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	4 123,00	1 187,79		5311	
3	2 RUE DE CHAMPAGNE	29/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	4 091,10	1 187,79		5279	
4	3 RUE DE CHAMPAGNE	16/05/2024	0	0	Suppression ANC	1	8 545,00	1 187,79		9733	
5	4 RUE DE CHAMPAGNE	29/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	4 610,30	1 187,79		5798	
6	6 RUE DE CHAMPAGNE	30/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	4 789,60	1 187,79		5977	
7	7 RUE DE CHAMPAGNE	16/04/2024	0	0	Suppression ANC	1	3 016,40	1 187,79		4204	
8	8 RUE DE CHAMPAGNE	03/06/2024	0	0	Suppression ANC	1	5 725,70 €	1 187,79		6913	
9	8BIS RUE DE CHAMPAGNE	29/03/2024	0	0	Suppression ANC	0	4 898,30 €	1 187,79		6094	
10	9 RUE DE CHAMPAGNE	24/03/2024	0	0	Suppression ANC	0	3 071,40 €	1 187,79		4259	
11	10 RUE DE CHAMPAGNE	21/04/2024	0	0	Suppression ANC	0	3 179,20	1 187,79		4367	
12	11 RUE DE CHAMPAGNE	03/06/2024	0	0	Suppression ANC	0	6 984,00	1 187,79		8182	
13	12 RUE DE CHAMPAGNE	17/04/2024	0	0	Suppression ANC	0	6 203,10	1 187,79		7391	
14	14 RUE DE CHAMPAGNE	17/04/2024	0	0	Suppression ANC	0	2 693,00	1 187,79		3881	
15	15 RUE DE CHAMPAGNE	22/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	5 139,40	1 187,79		6327	
16	16 RUE DE CHAMPAGNE	17/04/2024	0	0	Suppression ANC	0	3 126,40	1 187,79		4314	
17	17 RUE DE CHAMPAGNE	03/03/2024	0	0	Suppression ANC	0	4 002,00	1 187,79		4294	
18	18 RUE DE CHAMPAGNE	20/04/2024	0	0	Suppression ANC	0	3 106,60	1 187,79		4523	
19	19 RUE DE CHAMPAGNE	19/04/2024	0	0	Suppression ANC	0	3 335,40	1 187,79		4256	
20	20 RUE DE CHAMPAGNE	01/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	3 071,40	1 187,79		4473	
21	21 RUE DE CHAMPAGNE	28/04/2024	0	0	Suppression ANC	0	4 173,60	1 187,79		5361	
22	22 RUE DE CHAMPAGNE	16/04/2024	0	0	Suppression ANC	0	4 211,00	1 187,79		5399	
23	23 RUE DE CHAMPAGNE	28/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	4 623,50	1 187,79		5811	
24	24 RUE DE CHAMPAGNE	21/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	3 368,40	1 187,79		4556	
25	26 RUE DE CHAMPAGNE	08/08/2024	0	0	Suppression ANC	1	3 573,00	1 187,79		4761	
26	27 RUE DE CHAMPAGNE	15/04/2024	0	0	Suppression ANC	0	3 897,00	1 187,79		5025	
27	1 RUE DE VILLIERS	03/05/2024	0	0	Suppression ANC	1	4 244,00	1 187,79		5432	
28	2 RUE DE VILLIERS	15/04/2024	0	0	Suppression ANC	1	19 824,40	1 187,79		21012	
29	3 RUE DE VILLIERS	13/05/2024	0	0	Suppression ANC	1					
30	3BIS RUE DE VILLIERS	20/05/2024	0	0	Suppression ANC	1					



**Opération de mise en conformité de branchements des particuliers**  
(hors convention de mandat de l'agence de l'eau Seine-Normandie)

1

<b>TOTAL</b>	<b>350 244 €</b>	<b>83 145 €</b>	<b>0 €</b>	<b>433 389 €</b>
--------------	------------------	-----------------	------------	------------------

	Adresse	Date de signature de la convention de mandat entre la collectivité et le particulier <i>(format: xx/yy/zzzz)</i>	Type d'habitat <i>(immeuble = 0 bât. public = 1)</i>	Nb d'EH recommandés	Motif des travaux	Déconnexion EP 3 la parcelle <i>(0/1)</i>	Devis entreprise <i>(€ TTC)</i>	Coût maîtrise d'œuvre <i>(€ TTC)</i>	Coût divers : hulaisier, SP8... <i>(€ TTC)</i>	Coût total travaux (hors études) <i>(€ TTC)</i> REMPLISSAGE AUTOMATIQUE	Remarques
31	5 RUE DE VILLIERS	13/05/2024	0	0	Suppression ANC	1	4 887,50	1 187,79		6075	
32	7 RUE DE VILLIERS	12/06/2024	0	0	Suppression ANC	1	9 353,50	1 187,79		10541	
33	9 RUE DE VILLIERS	12/06/2024	0	0	Suppression ANC	1	5 423,20	1 187,79		6611	
34	1 RUE DES TROIS MAILLETS	13/05/2024	0	0	Suppression ANC	1	11 024,40	1 187,79		12212	
35	1B RUE DES TROIS MAILLETS	01/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	5 587,10	1 187,79		6775	
36	11ER RUE DES TROIS MAILLETS	03/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	2 958,10	1 187,79		4146	
37	2B RUE DES TROIS MAILLETS	08/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	4 827,00	1 187,79		6015	
38	2A RUE DES TROIS MAILLETS	20/04/2024	0	0	Suppression ANC	0	1 813,00	1 187,79		3001	
39	3 RUE DES TROIS MAILLETS	05/04/2024	0	0	Suppression ANC	1	2 939,40	1 187,79		4127	
40	4 RUE DES TROIS MAILLETS	14/05/2024	0	0	Suppression ANC	1	2 357,50	1 187,79		3545	
41	6 RUE DES TROIS MAILLETS	06/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	1 989,00	1 187,79		3177	
42	7 RUE DES TROIS MAILLETS	16/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	2 616,00	1 187,79		8195	
43	8 RUE DES TROIS MAILLETS	14/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	7 984,00	1 187,79		3804	
44	9 RUE DES TROIS MAILLETS	09/05/2024	0	0	Suppression ANC	1	7 418,60	1 187,79		9172	
45	12 RUE DES TROIS MAILLETS	31/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	5 410,00	1 187,79		8606	
46	14 RUE DES TROIS MAILLETS	10/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	1 615,00	1 187,79		6998	
47	16 RUE DES TROIS MAILLETS	05/06/2024	0	0	Suppression ANC	0	2 654,50	1 187,79		2803	
48	17 RUE DES TROIS MAILLETS	Non daté	0	0	Suppression ANC	0	4 392,50	1 187,79		3842	
49	18 RUE DES TROIS MAILLETS	22/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	6 119,50	1 187,79		5580	
50	19 RUE DES TROIS MAILLETS	14/05/2024	0	0	Suppression ANC	1	3 204,50	1 187,79		7307	
51	20 RUE DES TROIS MAILLETS	13/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	1 483,00	1 187,79		4392	
52	21 RUE DES TROIS MAILLETS	06/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	11 053,00	1 187,79		2671	
53	22BIS RUE DES TROIS MAILLETS	21/04/2024	0	0	Suppression ANC	0	5 360,50	1 187,79		12241	
54	25 RUE DES TROIS MAILLETS	08/05/2024	0	0	Suppression ANC	1	11 854,50	1 187,79		6548	
55	26 RUE DES TROIS MAILLETS	16/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	1 153,00	1 187,79		13052	
56	28 RUE DES TROIS MAILLETS	21/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	3 716,00	1 187,79		2341	
57	29 RUE DES TROIS MAILLETS	16/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	7 610,00	1 187,79		4904	
58	31 RUE DES TROIS MAILLETS	16/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	2 902,00	1 187,79		8798	
59	33 RUE DES TROIS MAILLETS	01/06/2024	0	0	Suppression ANC	0	8 061,00	1 187,79		9249	
60	35 RUE DES TROIS MAILLETS	06/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	7 597,90	1 187,79		8786	
61	37 RUE DES TROIS MAILLETS	18/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	3 260,60	1 187,79		4448	
62	12 RUE DES VIEUX PRES	14/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	6 419,80	1 187,79		7608	
63	14 RUE DES VIEUX PRES	22/04/2024	0	0	Suppression ANC	0	4 163,70	1 187,79		6351	
64	1 RUE DU CHAMP FLEURI	04/05/2024	0	0	Suppression ANC	0	3 947,00	1 187,79		5135	
65	2 RUE DU CHAMP FLEURI	19/04/2024	0	0	Suppression ANC	0	4 629,00	1 187,79		5817	
66	3 RUE DU CHAMP FLEURI	17/04/2024	0	0	Suppression ANC	1	4 974,40	1 187,79		6162	
67	4 RUE DU CHAMP FLEURI	05/05/2024	0	0	Suppression ANC	1	5 096,50	1 187,79		6284	
68	5 RUE DU CHAMP FLEURI	02/06/2024	0	0	Suppression ANC	1	8 167,70	1 187,79		9355	
69	6 RUE DU CHAMP FLEURI	02/06/2024	0	0	Suppression ANC	0	5 309,90	1 187,79		6498	
70			0	0		19					